

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 23 (1952)
Heft: 12

Artikel: Comment créer du travail pour les populations de nos montagnes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825352>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comment créer du travail pour les populations de nos montagnes

Dans son bulletin d'information N° 2/1952, le Délégué fédéral aux possibilités de travail a publié une étude bien documentée sur la création de travail pour la population des montagnes. Il a considéré essentiellement la situation de nos vallées alpestres, mais son argumentation vaut aussi pour nos hauts plateaux jurassiens et nos vallées éloignées des communications ferroviaires. Nous nous permettons de donner ci-après quelques extraits de cette étude.

I. Les difficultés d'emploi à la montagne

On n'a pas toujours une conscience nette de l'existence difficile des populations des hautes vallées de nos Alpes. Certes, diverses organisations se préoccupent depuis longtemps de leur apporter une aide. Un service rattaché à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail s'applique à coordonner, afin d'en accroître l'efficacité, les efforts déployés par les particuliers et les autorités. Mais il n'en reste pas moins que le grand public est assez mal renseigné sur les soucis des montagnards. Dans nombre de vallées, le sol est trop pauvre et trop morcelé pour assurer l'existence de la famille. De l'avis des médecins même, l'alimentation est insuffisante dans bien des foyers. Et là où elle paraît assez abondante, elle est irrationnelle parce qu'unilatérale, trop pauvre en vitamines. Le revenu est trop maigre pour que les petits paysans puissent songer à compenser ce déficit par les produits dont les citadins font une si large consommation. En bref, nos populations montagnardes sont loin d'être aussi robustes, aussi résistantes qu'on ne l'imagine communément. Une partie considérable des enfants ne se développent pas normalement ; la proportion des hommes inaptes au service militaire est proprement alarmante.

Cet état de choses est facilement explicable : l'agriculture et l'élevage n'assurent pas des conditions d'existence suffisantes. Un morcellement excessif de la propriété entre des enfants toujours très nombreux a pour effet de diminuer le rendement de désastreuse manière. Jusqu'à maintenant, les remaniements parcellaires et les efforts qui ont été tentés pour améliorer les sols n'ont pas pu remédier de manière très efficace à cette situation. L'agriculture et l'élevage ne constituent cependant pas les seules sources de revenu. Le tourisme et maints travaux de nature artisanale ou de génie civil offrent encore des possibilités de gain. Mais tout cela est insuffisant pour assurer à cette population le revenu dont elle aurait besoin pour vivre dignement.

La prospérité présente a sinon supprimé, du moins fortement atténué les conséquences qui résultent de la structure même de l'économie alpestre. La construction de routes, de barrages, d'ouvrages militaires fournit aujourd'hui à bien des familles un gain complémentaire appréciable. Les fabriques et usines de la plaine offrent du travail à nombre d'habitants des hautes vallées. Mais si le problème de l'emploi est provisoirement résolu, les autres problèmes sociaux ne le sont pas. Les hommes qui travaillent dans la plaine sont séparés de leur famille ce qui implique des dépenses supplémentaires, d'autant plus lourdement ressenties que leurs gains ne sont généralement pas très élevés. En effet, comme ils n'ont pour la plupart aucune formation professionnelle, ils sont occupés comme manœuvres. On sait que ces derniers sont toujours les premières victimes des fluctuations de l'activité, qu'elles soient saisonnières ou de nature économique. Il est évident qu'en cas de dépression, le retour de cette main-d'œuvre au foyer entraînerait des difficultés considérables ; il suffit de rappeler que

les cantons montagnards, dont la situation financière est précaire, ne sont pas en mesure de créer d'amples possibilités de travail pour pallier le chômage.

C'est dire que la création de possibilités d'emploi dans les hautes vallées ne peut être envisagée sous les mêmes aspects que dans les régions industrielles. Elle doit être conçue à très longue échéance et viser non seulement à assurer du travail à court terme, mais aussi, et bien plus, à modifier progressivement les structures économiques et sociales, à les rendre plus résistantes aux fluctuations économiques, à élever durablement les niveaux de vie.

Quelques chiffres donneront une idée des conséquences qu'entraîne l'absence d'entreprises industrielles et artisanales ou, du moins une industrialisation insuffisante. En 1941, dans les cantons presque essentiellement agricoles de Nidwald et d'Obwald, 42 et 43 % seulement de la population exerçait une activité économique ; dans les cantons industriels de Glaris et de Zurich, cette proportion s'établissait à 49 et 50 % (à 47 % pour l'ensemble du pays). Des enquêtes récentes faites dans le demi-canton d'Obwald indiquent que, sur une population de 22.000 âmes, pas moins de 950 personnes auraient besoin d'une occupation permanente ; cette constatation est d'autant plus inquiétante qu'aujourd'hui, alors que la prospérité bat son plein, 250 d'entre elles seulement ont trouvé un emploi hors du canton.

Il ressort de ce qui précède que l'aide aux populations des régions de montagne ne peut être limitée à des mesures d'ordre social seulement. Certes, les subsides que peuvent accorder la Confédération ou des organismes privés sont les bienvenus ; nous songeons notamment aux allocations familiales versées depuis la guerre et inscrites dernièrement dans la législation ordinaire. Les rentes servies par l'assurance-vieillesse et survivants ont un effet bienfaisant. Avant l'introduction de l'AVS, maints vieillards n'avaient jamais disposé d'un revenu aussi élevé ! Mais, aussi longtemps qu'ils sont aptes à exercer une activité, les montagnards se passent de soutien ; ils veulent du travail, un travail dont le revenu leur permette de compléter le produit de leur activité rurale et de vivre sans devoir rien à personne.

Tout cela donne à entendre que, contrairement à ce que pensent d'aucuns, des mesures relevant exclusivement de la politique agraire seraient impuissantes à améliorer comme elle doit l'être la situation des petits paysans. Certes, il convient d'appuyer les efforts déployés pour augmenter le rendement des exploitations (remaniements parcellaires, assainissement des étables, améliorations foncières, travaux d'irrigation, etc.). Mais étant donné l'accroissement de la population, la pauvreté naturelle du sol, la rudesse du climat, ils ne permettront jamais de porter à un niveau suffisant des conditions d'existence reposant uniquement sur l'agriculture et l'élevage. De même, les tentatives faites pour assurer aux familles montagnardes des gains complémentaires par le travail à domicile ne peuvent avoir qu'un succès fort limité. En effet, le développement constant de la mécanisation limite toujours davantage l'aire du travail à domicile. La solution consiste donc à industrialiser les vallées, soit que l'on crée de petites fabriques, soit que de grandes entreprises fassent exécuter certaines fabrications dans les villages de montagne. Certains essais heureux ont été tentés.

II. Le problème de la formation professionnelle

Mais avant d'aborder les possibilités offertes par l'industrialisation, examinons les obstacles auxquels elle s'est heurtée jusqu'à maintenant. Nous avons dit que nombre d'habitants des vallées, hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles sont contraints par la nécessité de chercher du travail dans la plaine. Ils sont généralement occupés comme manœuvres ou auxiliaires. On sait ce que cela signifie : leurs salaires attei-

Les Fabriques de balanciers dans le Jura bernois:

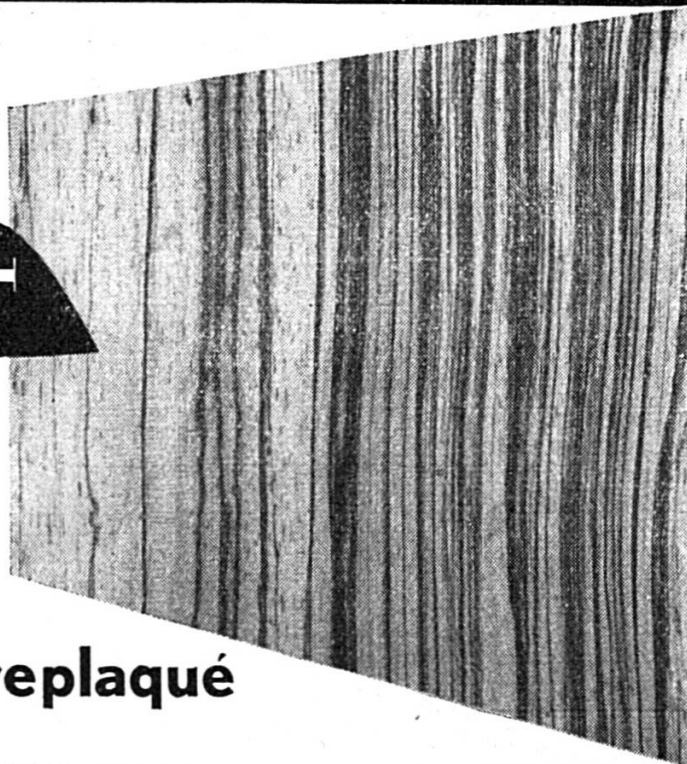
**Saignelégier
Saint-Imier
Evilard
Bienne**

529

The logo for TAVANIT, featuring the word in a bold, white, sans-serif font inside a black, irregular shape that resembles a stylized wood grain or a piece of wood.

TAVANIT

**Panneau
plastique
en bois contreplaqué**



Fabrique de panneaux forts et bois croisé S.A., Tavannes

531

Les plus beaux imprimés
sortent des presses
de l'imprimerie du journal

LE DÉMOCRATE

DELÉMONT

Tél. (066) 2 17 51

est le miroir fidèle de la
vie jurassienne

*Il est distribué dans tout le Jura
à la première heure
le matin*

gnent rapidement un plafond et ils sont toujours les premiers licenciés lorsque l'emploi diminue.

Non seulement l'absence de formation professionnelle les met à la merci de toutes les fluctuations économiques, mais encore elle entrave fortement l'industrialisation des vallées. On sait qu'aucune entreprise industrielle ou artisanale de quelque importance ne peut travailler sans disposer de cadres qualifiés. En période de prospérité les entrepreneurs désireux d'ouvrir une fabrique ou un atelier dans un village de montagne ne trouveront que difficilement des contre-mâîtres et des ouvriers qualifiés disposés à renoncer aux agréments de la ville. Et nous ne parlons pas du fait que ces initiatives ne répondraient pas à leur but si la majeure partie du personnel devait être recrutée dans la plaine. Pour ouvrir la voie à l'industrialisation, il faut donc que la population montagnarde et les autorités se préoccupent davantage de la formation professionnelle.

Mais ne sommes-nous pas en présence d'un cercle vicieux ? Pour former les jeunes, il faut disposer de possibilités d'apprentissage dans les vallées mêmes. Et c'est précisément ce qui manque. Les petits paysans de la montagne n'ont pas les moyens d'envoyer leurs enfants dans la plaine pour apprendre un métier. Les temps ont changé. Aujourd'hui, les maîtres d'état et les entreprises ne se chargent plus de nourrir et de loger les apprentis. Les artisans et commerçants restés fidèles à cette coutume deviennent de plus en plus rares. Les salaires payés aux apprentis pendant les premières années ne leur permettent pas de subvenir à leurs frais d'entretien. Seul l'octroi de bourses, privées ou officielles, peut apporter une aide efficace. On fait déjà beaucoup dans ce domaine ; mais on peut penser que l'on pourrait faire plus encore. On constate aussi que l'aspect financier de la question n'est pas seul déterminant : maints cantons qui octroient des bourses d'apprentissage ont de la peine à trouver des candidats.

Et pourquoi ? Dans la plupart des exploitations agricoles de la montagne, qui ne peuvent engager des ouvriers salariés, les fils et filles constituent une main-d'œuvre bon marché. Quant aux enfants dont on peut se passer, on les place le plus rapidement possible : leur apport financier est indispensable. C'est la raison pour laquelle nombre de jeunes gens, qui seraient pourtant capables d'exercer une activité qualifiée, vont travailler comme manœuvres ou auxiliaires dans la plaine ou sur les chantiers qui s'ouvrent dans les vallées. On comprend dès lors que les montagnards considèrent comme un luxe un apprentissage de quatre ans, comme un sacrifice auquel on croit pouvoir renoncer sans grand dommage. La tendance au nivellement des salaires consécutive à la dépréciation de la monnaie, de même que la diminution constante, notée depuis les années trente, de l'écart entre les gains des ouvriers non qualifiés et des manœuvres, d'une part, et ceux des ouvriers qualifiés de l'autre, donnent un semblant de justification à cette conception. Par rapport à 1939, les gains horaires des ouvriers qualifiés ont augmenté de 85 % ; en revanche, l'amélioration est de 100 % pour les manœuvres et les ouvriers semi-qualifiés et de 140 % pour les jeunes gens de moins de 18 ans (compte non tenu des apprentis). Cette « dévalorisation » du travailleur qualifié est ressentie même dans les milieux qui n'ont aucune notion d'économie politique. C'est dire que cette évolution est peu propre à engager les parents dans une situation précaire à renoncer à une possibilité immédiate de gain pour un apprentissage sinon coûteux, du moins qui n'assurera pas un revenu supplémentaire.

Le problème que nous venons d'esquisser n'intéresse pas seulement la population de nos montagnes ; il est de portée générale. C'est la qualité du travail suisse qui est en jeu. Aujourd'hui déjà, si l'on fait abstraction des besoins extraordinaires de la phase de surexpan-

sion, il y a pléthore de main-d'œuvre non qualifiée. En revanche, nous manquons encore — ce qui démontre l'afflux des spécialistes étrangers — de personnel qualifié non seulement dans le bâtiment, mais aussi dans les industries des machines et métaux, les arts graphiques et ailleurs encore. Malgré cela, les jeunes gens ne saisissent pas suffisamment les possibilités qui s'offrent d'apprendre un bon métier. Ils préfèrent travailler comme manœuvres dans le bâtiment, nous disait un imprimeur de la région de Saint-Gall, qui a grand-peine à trouver des apprentis.

Cet exemple démontre qu'il ne suffit pas de créer des bourses et des possibilités d'apprentissage. Il faut aussi convaincre les parents de la nécessité de donner une formation professionnelle complète à leurs enfants. Cette action éducative doit être entreprise tout particulièrement dans nos montagnes. De plus, la population de ces régions n'est pas suffisamment informée des possibilités d'apprentissage, en raison en partie de son isolement, mais aussi parce qu'un certain fatalisme ne l'incite guère à s'en préoccuper : en effet, on ne conçoit pas, bien souvent, que la jeune génération puisse avoir une vie plus heureuse et que la peine et les soucis ne sont pas fatalement le lot des montagnards. Par un travail d'information adapté aux circonstances locales, poursuivi avec tact et persévérance, il ne serait certainement pas difficile de modifier ce comportement, de faire comprendre à la population de ces vallées que les pouvoirs publics, l'économie et l'initiative privées sont disposés à prendre les mesures qui sont nécessaires pour améliorer ses conditions d'existence — pour peu qu'elle consente à y prêter la main, en particulier à attacher plus d'attention à la formation professionnelle de la jeunesse.

III. La montagne se prête-t-elle à l'industrialisation ?

La formation professionnelle n'est pas le seul des problèmes que pose l'industrialisation des vallées. Il est évident qu'elles ne sont pas propices à toutes les activités industrielles et artisanales. On ne saurait songer à y transférer les entreprises de la grosse industrie : les voies d'accès seraient trop longues et les frais de transport trop élevés. En revanche, rien ne s'oppose à l'ouverture de fabriques dont la consommation de matières premières est relativement faible et dont les produits pèsent relativement peu par rapport à leur valeur. Leur exploitation serait favorisée par le fait que la poste applique un tarif uniforme, quelles que soient les distances, pour les colis de moins de 15 kilos. Les conditions géographiques ne constitueraient donc pas un obstacle à l'installation d'entreprises fabriquant des produits pharmaceutiques et cosmétiques, des articles de précision, des appareils électriques, des pièces d'horlogerie, des produits diététiques, des jouets, des articles en matière plastique et en bois, etc. On peut très bien songer à développer les arts appliqués dans les villages de montagne.

Il se peut que maintes entreprises pour lesquelles les frais de transport ne joueraient pas un rôle déterminant redoutent que l'éloignement des villes ne crée des complications administratives et ne rende difficile l'écoulement de la production. Mais les chemins de fer et les autos postales ne pénètrent-ils pas partout ? N'assurent-ils pas des communications rapides et régulières ? Et les transports ne peuvent-ils pas être effectués aussi par camions ? Le téléphone ne permet-il pas d'atteindre rapidement tous les fournisseurs et clients, tant en Suisse qu'à l'étranger ? Les vallées les plus reculées sont aujourd'hui quasi à portée de la main. On ne pense peut-être pas assez que la montagne offre à l'industrie maints avantages appréciables. Le bois est abondant et meilleur marché que dans la plaine. Maintes vallées offrent des ressources hydrauliques qui ne sont pas encore exploitées. Presque partout l'approvisionnement en énergie électrique peut être assuré à

des conditions avantageuses par des contrats à longue échéance. Le problème des eaux résiduaires peut être résolu assez facilement. Les cantons et les communes sont intéressés au premier chef à l'industrialisation des vallées ; ils mettront à disposition des terrains à bas prix ou en faciliteront l'acquisition. Ici et là, des hôtels inutilisés peuvent être transformés sans grands frais et affectés à des usages industriels. On peut admettre que les cantons et les communes consentiront assez facilement à construire ou à aménager des voies d'accès, ou encore à prendre à leur charge les dépenses que peuvent impliquer des voies de raccordement. L'octroi de privilèges fiscaux serait également propre à attirer de nouvelles industries. En revanche, il ne serait guère souhaitable qu'ils subventionnent l'établissement de fabriques ; ce serait contraire au principe même de l'initiative privée. On peut aussi penser que certaines industries auraient intérêt à ouvrir des succursales dans les régions fortifiées des Alpes, lesquelles, en cas de conflit armé, joueraient vraisemblablement un rôle considérable dans la défense du pays. Cette décentralisation industrielle ne laisserait pas de contribuer à renforcer cette défense.

Enfin, les entreprises qui s'installeraient ou qui ouvriraient des succursales dans les hautes vallées seraient assurées de trouver la main-d'œuvre non qualifiée ou semi-qualifiée dont elles ont besoin. On peut se demander s'il est rationnel de drainer, comme on le fait aujourd'hui, une partie de la population montagnarde vers la plaine ou de faire appel à des travailleurs étrangers. Cet afflux de main-d'œuvre contraindrait les entreprises à agrandir leurs installations dans des localités où le terrain est cher. Et nous ne parlons ni des difficultés de logement, ni des inconvénients d'ordre économique, social et moral qu'implique l'expansion constante des agglomérations industrielles. L'ouverture d'entreprises dans les vallées serait moins coûteuse ; au lieu d'inconvénients, elle présenterait, du point de vue social, d'indéniables avantages. De plus, même en phase de surexpansion économique, les entrepreneurs seraient assurés de ne jamais manquer de main-d'œuvre. On peut donc dire que les intérêts de l'industrie et des régions de montagne sont en quelque sorte complémentaires.

Il est vrai qu'au début, le recrutement des ouvriers qualifiés et des spécialistes causerait des difficultés. Les cadres devront être recrutés dans la plaine. Pour les limiter au strict nécessaire, il conviendra tout d'abord de transférer des industries qui occupent en majeure partie du personnel non qualifié et semi-qualifié. Les montagnards étant généralement éveillés, consciencieux et assez naturellement habiles (les petits paysans qui confectionnent eux-mêmes toute sorte d'objets et procèdent aux réparations sont des « bricoleurs » nés), ils se mettront assez rapidement au courant de leur nouvelle activité. Dans le cas où la technique exigerait une période d'adaptation relativement longue, les cantons pourraient éventuellement faciliter cette mise au courant par le versement de subsides au titre de la création de possibilités de travail.

Ajoutons que la petite équipe d'ouvriers qualifiés permettrait de former progressivement des apprentis et de briser ce cercle vicieux dont nous avons parlé plus haut.

Conclusions

L'expérience réussie de la Scintilla S. A.¹ pourrait très certainement être répétée ailleurs. L'industrie horlogère notamment ne pourrait-elle pas s'en inspirer au lieu de drainer de la main-d'œuvre vers les branches qui souffrent déjà de pénurie, ne serait-il pas préférable de transférer certaines fabrications dans les hautes vallées ? Comme

¹ Scintilla S. A. a monté de toutes pièces une succursale à St-Nicolas (Valais), ce qui a transformé la vie des habitants de ce petit village de montagne.

le démontre la réussite de Saint-Nicolas, les entreprises trouveraient une population désireuse de travailler et capable d'être initiée rapidement aux travaux de précision. Il serait plus rationnel d'utiliser cette main-d'œuvre sur place plutôt que de l'attirer vers des centres déjà surpeuplés où elle aggraverait encore la crise du logement et rendrait plus aigus les problèmes sociaux et moraux que pose l'expansion constante des villes. Notons encore que la simplicité des habitudes des montagnards, leur caractère équilibré, leur ténacité, leur patience sont de nature à influencer favorablement leur intérêt au travail et leur rendement.

Il convient cependant de relever que l'ouverture de fabriques ou d'ateliers de l'importance de la succursale de Scintilla S.A. constituera probablement l'exception. Dans la plupart des localités qui entrent en ligne de compte, il ne sera vraisemblablement pas possible de recruter de trois à quatre cents ouvriers et ouvrières disponibles toute l'année et de trouver les locaux nécessaires. Sans vouloir fixer des normes, on peut penser que des entreprises occupant de 50 à 200 personnes constitueraient une solution optimum. Mais cela ne veut pas dire qu'elles ne puissent pas, comme la fabrique de Saint-Nicolas, être progressivement agrandies et développées.

Si l'entrepreneur qui envisage d'ouvrir une fabrique ou de transférer une branche de production dans un village de montagne vise avant tout à résoudre les difficultés que suscitent la pénurie de main-d'œuvre et le manque de place, les montagnards voient au premier chef dans cette initiative de nouvelles possibilités de travail et de gain. Les besoins des uns et des autres sont donc complémentaires. N'est-ce pas un élément de succès ? De plus, le transfert d'activités industrielles dans les hautes vallées ne présente pas des avantages pour les entreprises et les populations directement intéressées seulement. Il vise aussi à empêcher que ces activités et les gains qu'elles procurent restent concentrés dans certaines régions. Il nous paraît que nous aurions plus de chances de maintenir intacte la structure politique et économique du pays, que notre économie serait plus résistante aux crises si les régions jusqu'à maintenant déshéritées, restées en marge de l'évolution économique, participaient progressivement à l'accroissement du pouvoir d'achat qui accompagne la production industrielle et si les revenus étaient mieux répartis.

Pour prévenir tout malentendu, nous tenons à préciser que nos suggestions ne visent nullement à transformer de manière fondamentale le caractère de nos vallées et à défigurer « le visage aimé de la patrie ». La fabrique moderne ne crache plus des volutes de fumée noire ; les architectes d'aujourd'hui s'entendent à l'insérer harmonieusement dans le paysage. Cette industrialisation doit être conçue en premier lieu de manière à assurer un gain supplémentaire aux familles dont le maigre bien n'assure qu'une existence précaire. Il ne s'agit nullement de modifier arbitrairement le genre de vie des montagnards lorsque l'agriculture garantit un revenu tant soit peu satisfaisant. Il sied de préciser que cette « industrialisation » ne saurait avoir qu'un caractère complémentaire.

On ne cesse de déplorer la dépopulation de nos vallées. Il importe de se convaincre que ni l'aide sporadique que l'on apporte à leurs habitants, ni les subsides officiels qu'on leur alloue ne peuvent résoudre ce grave problème. Le seul moyen de mettre un terme à l'émigration consiste — c'est l'évidence même — à améliorer de manière sensible et durable les conditions d'existence, à atténuer l'écart que l'on constate aujourd'hui entre les revenus des populations de la plaine et ceux des montagnards ; tant que cet écart restera aussi considérable, rien ne pourra retenir ces hommes de chercher ailleurs une vie plus facile et plus large. Il faut cependant se convaincre que seule la création de

Meubles - Menuiserie

Ameublements complets - Agencements de magasins et restaurants

Entreprise de travaux de menuiserie de tous genres

Plans et devis à disposition



Magasins et bureaux : Rue de la Maltière 2

538



PROFILÉS en acier

de toutes formes, étirés avec précision



TRÉFILERIES RÉUNIES S.A. BIENNE

Téléphone (032) 2 74 11



LÉON BERDAT S.A.
COURTÈTELLE

FABRIQUE
DE BOITES
METAL ET
ACIER

522

nouvelles possibilités de travail peut améliorer les conditions d'existence. C'est pourquoi les cantons et les communes des régions de montagne ne doivent négliger aucune des occasions qui s'offrent de faciliter le transfert d'activités industrielles dans les vallées. Et la pénurie de main-d'œuvre ne donne-t-elle pas à entendre que les nouvelles entreprises auraient avantage à s'établir dans une vallée plutôt que dans une localité industrielle surpeuplée ? La même remarque vaut pour les entreprises qui agrandissent leurs installations et augmentent leur capacité de production en phase de prospérité. Le problème consiste donc à établir les contacts nécessaires entre les entrepreneurs et les cantons et communes intéressés. Comme il est probable que ces contacts ne s'établiront pas d'eux-mêmes, il serait souhaitable que ces cantons créent des offices d'expansion économique, voire un organe commun, qui procéderaient aux sondages nécessaires et fourniraient tous renseignements utiles.

Notre association a repris les tâches de l'ancien Bureau officiel de Bienne pour l'introduction de nouvelles industries dans le Jura. Elle adressera prochainement une circulaire aux communes du Jura pour les prier de répondre à un questionnaire ayant pour but d'étudier dans quelles communes le besoin d'introduire de nouvelles industries se fait sentir et quelles sont les conditions générales qui permettraient l'établissement de nouvelles industries : main-d'œuvre, bâtiments, etc.

La rédaction.

La Suisse et l'électrification des chemins de fer français ¹⁾

Le journal « Der Bund » avait chargé son correspondant à Paris, spécialiste de questions de trafic et de tourisme, de poser à la Société nationale des chemins de fer français une série de questions, dix au total, concernant l'électrification des lignes françaises en direction de la Suisse et certains problèmes tarifaires. La SNCF, considérant l'importance des problèmes soulevés, répondit que seul le ministère des travaux publics, des transports et du tourisme, en tant qu'autorité officielle de surveillance des chemins de fer, pouvait être à même de répondre. Celui-ci vient de le faire. Ces réponses ont été publiées dans le « Bund ».

Voici les questions et réponses :

Sur le tronçon Dijon-Culoz-Genève

Première question : Quand le tronçon Dijon-Ambérieu-Culoz sera-t-il complètement électrifié ?

Réponse : Les trains électriques pourront circuler de bout en bout sur l'itinéraire considéré quand l'électrification Macon-Ambérieu sera achevée, c'est-à-dire vraisemblablement en 1954.

Deuxième question : Le tronçon Culoz-Genève sera-t-il également électrifié et à quelle date ?

Réponse : La projet d'électrification du tronçon de Culoz à la frontière suisse vers Genève a été approuvé le 18 mars 1952, par le ministre des travaux publics. Les travaux correspondants paraissent pouvoir être achevés en 1955.

¹ Cet article a paru dans *La Suisse* du 7 décembre 1952. Nous le reproduisons, vu son importance pour le Jura.